

REPUBLIQUE FRANCAISE HAUTS DE SEINE

MONTROUGE

DIRECTION GENERALE
DES SERVICES TECHNIQUES
Service de la Voirie
4 RUE EDMOND CHAMPEAUD
92121 MONTROUGE CEDEX

TEL: 01.46.12.75.20 FAX: 01.46.12.75.21 Mail: service.technique@ville-montrouge.fr

DEMANDE D'ENLEVEMENT DE GRAFFITI

Cette prestation doit obligatoirement faire l'objet d'un accord préalable du propriétaire et il est fortement recommandé de joindre à la présente demande, une copie du dépôt de plainte à la Police Nationale, lorsque cette démarche a été réalisée.

| Je, soussigné, |
|---|
| Demeurant |
| Qualité (propriétaire / conseil syndical / etc.) : |
| Tel : |
| Sollicite l'intervention de la Mairie de Montrouge pour l'enlèvement de tags ou graffitis, sur la propriété sise, à Montrouge au |
| Emplacement précis du graffiti : |
| J'ai pris acte que la ville de Montrouge se réserve le droit de refuser d'intervenir sur cette propriété en raison de a nature du support à traiter et que les opérations strictement nécessaires à l'effacement des tags(*) et graffitis ne sauraient constituer ni une reprise totale de peinture, ni une opération de ravalement. Dans ce cas, ur constat contradictoire sera effectué entre le propriétaire et la société déléguée pour le retrait de ces graffitis. |
| J'ai noté également que la suppression du tag se fera par hydro gommage, procédés chimiques ou recouvrement en fonction du support. |
| (*)A titre d'information : la Ville recommande l'application d'une protection anti-tags permettant de traiter plus facilement le support en cas d'intervention, notamment pour les propriétés ayant déjà été taguées et nettoyées. |
| Je renonce à tout recours contre la Ville de Montrouge, quant aux dommages de toutes natures qui seraient la conséquence de cette intervention demandée. |
| Fait le |
| Signature : |
| |

Ce formulaire est à adresser dûment complété, signé et accompagné si possible d'un dépôt de plainte, aux coordonnées figurant en en-tête.

Je consens à ce que les informations recueillies sur ce formulaire soient enregistrées dans un fichier informatisé par la Commune de MONTROUGE pour le traitement des demandes d'enlèvements de graffitis. Je suis informé du fait qu'elles sont conservées et destinées uniquement aux thématiques concernant ce sujet. Conformément à la réglementation en vigueur (loi «informatique et libertés», Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles), je peux exercer mon droit d'accès aux données me concernant et les faire rectifier en contactant : Mairie de MONTROUGE - 43 avenue de la République - 92120 MONTROUGE